



Sommaire

LE MOT DU MAIRE	3
STATISTIQUES	5
CONSEILS EXÉCUTIF ET MUNICIPAL	6
ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL	9
RAPPORT ANNUEL DES COMMISSIONS	14
FONDATION IMMOBILIÈRE	24
ÉTAT CIVIL	26
POLICE MUNICIPALE	28
COMPTE RENDU FINANCIER	31



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,
Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale, article 48 lit.e sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984, l'exécutif communal se doit d'établir un rapport administratif et compte-rendu financier 2016 et de le présenter au conseil municipal.

De plus, ce document est également envoyé à tous les habitants de Choulex.

Cette deuxième année de législature a vu se réaliser les objectifs suivants :

- Ouverture du chantier pour la construction de l'immeuble 110-110A route de Choulex.
- Signature de droits d'emption pour la maîtrise des terrains à l'entrée ouest du village.
- Résolutions du conseil municipal pour : le projet de construction de logements et l'aménagement de l'entrée ouest du village, les modifications de zones à Chevrier et à Bonvard.
- Préparation d'un concours pour l'aménagement paysager et routier du hameau de Bonvard.

- Délibération destinée à la pose de tuiles solaires photovoltaïques sur l'immeuble 110-110A route de Choulex.

- Démarrage de l'audit énergétique en vue de l'obtention d'une labélisation « Cité de l'énergie ».

L'exécutif adresse de chaleureux remerciements aux conseillers municipaux qui travaillent sur tous ces dossiers de manière appliquée et dans un esprit constructif.

Les employés communaux qui œuvrent avec sérieux et efficacité méritent également toute notre reconnaissance.

Personnellement, j'ai toujours autant de satisfaction à collaborer avec mes adjoints et je profite de ces lignes pour leur adresser ma gratitude.

Patrik Rechsteiner



Statistiques

POPULATION

Total	1126
0 - 19 ans en %	22.3
65 ans ou + en %	18.9
Etrangers en %	24.9

BILAN DEMOGRAPHIQUE

Naissances	20
Décès	8
Solde migratoire	14
Variation totale	14

EMPLOI

Total	114
Secteur primaire %	17
Secteur secondaire %	33.1
Secteur tertiaire %	49.9

ESPACE ET ENVIRONNEMENT

Superficie totale en hectare	390.9
Densité d'habitants (hab /km2)	288
Surface agricole utile	389.9

CONSTRUCTION ET LOGEMENTS

Maisons individuelles	213
Bâtiments à plusieurs logements	62
Logements	510
Gains effectifs	-1

EDUCATION

Enseignement public et subventionné	149
Enseignement privé	61
Total	210

VOTATIONS FEDERALES ET CANTONALES

Electeurs (nombre moyen)	693
Votants (nombre moyen)	443
Taux de participation en %	64

Conseils exécutif et municipal

Le conseil exécutif



MAIRE

Patrik Rechsteiner

Conseiller 1995 - 2003

Adjoint 2003 - 2011

Maire depuis 2011

- Administration
- Naturalisations
- Bâtiments
- Finances
- Représentation Canton et ACG



ADJOINTS

Jean-Luc Jaquet

Conseiller 1997 - 2007

Adjoint depuis 2007

- Routes et canalisations
- Environnement-Agricole
- Protection civile et feu
- Activités artistiques et culturelles
- Jeunesse



Christophe Senglet

Conseiller 2007 - 2011

Adjoint depuis 2011

- Information
- Social
- Aménagement
- Préavis
- Scolaire
- Sports

Le bureau du conseil municipal



PRÉSIDENT

Fabrice Cortat

Conseiller depuis 2011



VICE-PRÉSIDENT

Jérôme Schöni

Conseiller depuis 2015



SECRÉTAIRE

Katarina Chevron

Assistante administrative depuis 2008

Conseillères et conseillers municipaux



Patricia Gaillard
Conseillère depuis 2003



Christine Jeanneret
Conseillère depuis 2014



Delphine Krähenbühl
Conseillère depuis 2008



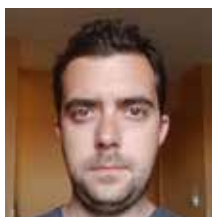
Anne Meylan
Conseillère depuis 2011



Judith Seydoux
Conseillère depuis 2003



Jean Binder
Conseiller depuis 2015



Lucien Déruaz
Conseiller depuis 2014



Pascal Droze
Conseiller depuis 2015



Claude Pétremand
Conseiller depuis 2011



Raphaël Rey
Conseiller depuis 2015



René Weideli
Conseiller depuis 2003



Composition des commissions du Conseil municipal

Activités artistiques et culturelles et Jeunesse

Anne Meylan

Christine Jeanneret
Lucien Déruaz
Patricia Gaillard
Delphine Krähenbühl
René Weideli

Information

Fabrice Cortat

Jean Binder
Pascal Droze
Raphaël Rey
Jérôme Schöni

Finances, Naturalisations

Judith Seydoux

Jean Binder
Fabrice Cortat
Pascal Droze
Delphine Krähenbühl
Anne Meylan

Aménagement et Préavis

Delphine Krähenbühl

Pascal Droze
Anne Meylan
Claude Pétremand
Judith Seydoux
René Weideli

Routes, canalisations, PC feu

Claude Pétremand

Patricia Gaillard
Raphaël Rey
Judith Seydoux
René Weideli

Environnement, Agricole

René Weideli

Lucien Déruaz
Christine Jeanneret
Claude Pétremand
Jérôme Schöni
Judith Seydoux

Scolaire

Raphaël Rey

Pascal Droze
Christine Jeanneret
Anne Meylan
Lucien Déruaz

Sports

Patricia Gaillard

Lucien Déruaz
Pascal Droze
Raphaël Rey

Sociale

Christine Jeanneret

Jean Binder
Fabrice Cortat
Delphine Krähenbühl
Claude Pétremand
Jérôme Schöni

Bâtiments

Jean Binder

Fabrice Cortat
Patricia Gaillard
Jérôme Schöni

Activités du conseil municipal

18 janvier 2016

Présentation du projet de nouveau règlement du Conseil municipal : Jérôme Schöni explique que le règlement en son état actuel date de 1991. Entre temps, la loi a changé et une nouvelle constitution a été adoptée. Les mises à jour sont nécessaires et visent à établir un règlement exact et complet.

Décision : le projet d'extension du cimetière sera pris en charge par la commission de l'aménagement.

Information : la commission de la culture a reçu les représentants de l'association Alzheimer qui participeront à la soirée sur le thème de cette maladie le 17 mars. La commission sociale a distribué les cornets de Noël aux Aînés de 80 ans et plus, le choix et la qualité de l'assortiment ont été fort appréciés, ainsi que le courrier avisant de cette visite. La commission des sports annonce que Bryan Leu a signé un contrat pour s'engager dans le championnat du monde en Superstock 1000 et qu'il organise un repas de soutien en mars.

Information : l'Exécutif explique que la loi sur les manifestations a changé. Pour chaque manifestation, une demande doit être dorénavant adressée à la commune.

22 février 2016

Approbation : du nouveau règlement du Conseil municipal.

Approbation : du projet de motion de l'Exécutif relatif à l'accueil de migrants. L'Hospice général sollicite le financement d'un poste de coordinateur pour les migrants. Choulex n'ayant pas la possibilité d'accueillir des migrants sur son territoire participe par cette subvention unique à cet effort d'intégration et d'accueil.

Information : la commission des routes informe qu'une demande a été déposée pour limiter le stationnement sur le parking du stade à 15 heures.

14 mars 2016

Approbation : du projet de délibération approuvant la motion de l'Exécutif relative à l'accueil de migrants.

Information : la commission des routes a décidé de commander 15 bacs qui seront placés pour ralentir la circulation. La commission des sports rappelle que la soirée de soutien de Bryan Leu aura lieu le 29 mars et que sa première course, en Espagne, se fera le 3 avril.

Information : l'Exécutif informe que le planning des phases 2 et 3 du PGEE (plan général d'évacuation des eaux) est prêt à être présenté à la

commission des routes. Il étudie également la possibilité de couvrir le pan ouest du futur immeuble en tuiles solaire sur une surface de 200 à 300 m². L'Exécutif a inscrit la commune pour l'obtention du label « Cité de l'Energie »

Proposition : il est proposé de faire installer le wifi au stade et à la salle communale.

11 avril 2016

Approbation : du projet de délibération relative à l'achat de la parcelle n° 1547. C'est une parcelle agricole sur la route des Jurets, en bordure de route. Cette acquisition pourra permettre de créer des lots communaux, des regroupements, des échanges ou de conserver une réserve de terrains agricoles.

Présentation : les comptes 2015 sont présentés, ils ont été préavisés favorablement par la commission des finances.

Information : la commission de la culture a organisé une soirée sur le thème de la maladie d'Alzheimer, une centaine de personnes y ont assisté, le court-métrage a été suivi avec intérêt et a donné lieu à un débat instructif. La commission des sports prépare une journée inter-sociétés qui aura lieu le 11 juin 2016.

Information : l'Exécutif s'est rendu à une séance de l'association Koala et explique que le système

doit être revu ; plusieurs communes ne sont pas d'accord de payer pour les 5-12 ans puisqu'elles financent déjà le GIAP.

2 mai 2016

Approbation : des comptes de l'exercice financier 2015, à l'unanimité ainsi que des crédits budgétaires supplémentaires 2015 et des moyens de les couvrir. Approbation à l'unanimité des comptes de la Fondation immobilière pour l'exercice 2015.

Information : la commission des bâtiments informe qu'elle a donné son accord pour le remplacement des Velux de la mairie. La commission de l'environnement informe que dix containers mobiles ont été installés au stade. La commission des routes a fait le tour de la commune et établi une carte mentionnant tous les lieux où des réfections sont nécessaires. La commission scolaire procède à un changement de présidence, celle-ci sera attribuée à Raphaël Rey, elle prépare activement la fête des Promotions.

13 juin 2016

Election : du bureau du Conseil. Fabrice Cortat, président, Jérôme Schöni, vice-président et Katarina Chevron, secrétaire.

Approbation : le nouveau règlement du Conseil municipal a subi quelques modifications effectuées

par la Surveillance des communes et il est ainsi accepté à l'unanimité. Le projet de délibération pour un crédit complémentaire destiné à la pose de tuiles solaires sur le toit de l'immeuble en construction est approuvé à l'unanimité.

Information : la commission de l'environnement attend que les consignes de l'Etat se précisent pour pouvoir établir un règlement de la gestion des déchets. La commission des routes informe que le revêtement du parking du stade a été refait. La commission des sports remercie l'ensemble des acteurs de la journée inter sociétés qui, probablement à cause de la mauvaise météo, n'a pas remporté un succès phénoménal. Cette journée a néanmoins été l'occasion de rencontres chaleureuses entre les générations.

Information : l'Exécutif informe qu'une nouvelle sono va être installée sous le couvert du stade. Quentin Salzmänn a été reçu à la mairie, quelques restrictions quant à l'utilisation du jardin communal lui ont été formulées, notamment l'interdiction d'y installer des animaux. L'ORPC a dû réviser ses statuts et sur instruction de la Surveillance des communes, chaque conseiller municipal recevra une information. L'Exécutif s'est entretenu avec les représentants des TPG afin qu'ils sensibilisent les chauffeurs pour limiter les dégradations des bor-

dures et qu'ils prennent en charge une partie des réfections.

12 septembre 2016

Communication : le président du Conseil revient sur le spectacle commémorant l'entrée de Choulex dans la République de Genève qui a été fort apprécié de tous.

Présentation : de la nouvelle plateforme intranet dédiée aux conseillers. L'idée est de limiter l'utilisation de papier à celle qui est requise par la loi. Préavis favorable : au projet de résolution de modification des limites de zones Chevrier, Bonvard et entrée ouest du village.

Information : la commission de la culture a dû annuler la sortie prévue sur le lac d'Annecy avec les jeunes à cause du manque de participants. La commission de l'aménagement et des préavis a préavisé favorablement la création d'un muret à la route de Chevrier, la construction d'un portail à la route de Choulex, la rénovation et la transformation de l'ancien Café Zürcher (sous réserve d'une place de parking supplémentaire pour atteindre le nombre de 6), la construction de deux immeubles de logement à la Gouille-Noire (sous réserve de l'installation de trois goulottes accessibles au proche voisinage). Concernant le projet de construction de 12 logements

à Chevrier, la commission n'était pas favorable à une sortie du parking dans le virage de la route de Chevrier. La commission de l'information souhaite préparer une newsletter pour le mois d'octobre. La commission des routes informe que des bacs destinés à ralentir la circulation ont été commandés, elle rappelle que l'utilisation des souffleuses est interdite entre le 21 janvier et le 1er octobre. La commission sociale s'apprête à emmener les Aînés au musée Chaplin's. Elle a fait le tour des demandes de subventions et a privilégié les petites structures.

Information : l'Exécutif explique comment sera composé le jury du concours de l'aménagement de Bonvard et comment ce dernier se déroulera. Il annonce le bouquet de chantier du nouvel immeuble pour le 23 septembre. Une séance concernant le ramassage des déchets d'entreprises est organisée le 31 octobre. Des travaux au chemin de Pressy provoquent une considérable augmentation du trafic poids lourds sur le chemin des Princes et donc des nuisances. Il a été décidé de faire recours contre le préavis relatif à l'aménagement du 15 chemin des Briffods, non par rapport aux changements prévus sur le bâtiment mais quant à son affectation. Un nouveau courrier a été adressé à l'Acal concernant le problème des excréments de chevaux devant l'école.

Divers : l'aspect du potager communal fait s'interroger quelques conseillers qui pensent que le terrain est peut-être trop grand, il est répondu que l'idée est de réalimenter la terre ; une collaboration avec

l'état dans le cadre de la charte des jardins va être envisagée.

10 octobre 2016

Présentation : du budget 2017, le Maire présente les chiffres, commente les rubriques, les conseillers ont deux semaines pour émettre leurs remarques ou questions.

Approbation : du projet de délibération relatif à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 destiné à un amortissement complémentaire pour la salle communale.

Information : la commission de la culture prépare une soirée bavaroise ainsi que deux courriers aux jeunes concernés par les promotions citoyennes. La commission de l'aménagement suit le projet d'aménagement du cimetière. La commission des bâtiments a reçu l'autorisation pour la pose des tuiles solaires, la chaufferie de la salle polyvalente a été remplacée ainsi que les Velux de la mairie et les fenêtres du deuxième étage de l'école. La commission de l'environnement a reçu le directeur de l'Orangerie qui a présenté cette entreprise d'insertion à but non lucratif, et souhaite que la commune puisse faire appel à ses services à l'occasion. La commission des finances a validé le projet de loyers du nouvel immeuble. La commission scolaire s'est réunie avec les enseignants et, revenant sur les promotions, a déploré l'absence du cortège, le calendrier des diverses activités à venir a été présenté.

Information : l'Exécutif informe que les comptes du spectacle Revenant'Sur Choulex » ont été clôturés. Un accord a été trouvé pour récupérer le local du 156 route de Choulex au 30 juin 2019.

Divers : il est demandé que des statistiques soient incorporées aux comptes rendus administratif et financier tels que les déchets, la population. Il est demandé qu'un monte-escalier soit installé au Café des Amis.

14 novembre 2016

Approbation : du budget de fonctionnement annuel 2017, du taux des centimes additionnels ainsi que de l'autorisation d'emprunter. La commission des finances a préavisé favorablement le budget qui est accepté à l'unanimité. Approbation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour 2017. Approbation de l'ouverture d'un crédit relatif à l'extension du cimetière. Approbation de l'ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU (fonds intercommunal pour le développement urbain) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

Information : la commission de l'environnement relance le Coup de Pouce et placera un nouveau visuel aux deux arrêts de bus du village. Elle propose également de passer progressivement à l'usage de souffleuses électriques. La commission de l'information a choisi le dessin d'une jeune handicapée pour illustrer le tous ménages de l'apéritif communal. Elle

propose de faire refaire les portraits des conseillers illustrant le présent document. La commission des routes a déterminé l'emplacement des bacs à fleurs et demandé l'installation de ralentisseurs entre le terminus des bus et la zone de loisirs.

Information : l'Exécutif informe que les entreprises de la commune ont été reçues avec un représentant de l'Etat qui a présenté le nouveau plan d'évacuation des déchets d'entreprises, le but est de voir passer le taux de recyclage de 45% à 70%. Les enrobés de la route des Jurets vont être refaits.

Divers : il est demandé d'enlever les barrières qui bordent le chemin des écoliers.

12 décembre 2016

Présentation : des statistiques des déchets.

Approbation : de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 destiné à un amortissement complémentaire pour la zone de loisirs.

Information : la commission de la culture n'a reçu qu'un seul dossier pour le Coup de Chapeau et il s'est révélé n'être pas conforme aux critères établis. La commission des bâtiments a procédé au choix des couleurs des cuisines, salles de bains et parquets du nouvel immeuble et a demandé l'aménagement d'un potager avec compost. La commission de l'environnement propose de faire appel à l'association Equiterre pour intervenir dans le jardin communal. Elle a listé les actions qui pourront être présentées lors du tour de table de la rencontre

bisannuelle du développement durable. Elle propose d'organiser l'année prochaine une manifestation « semer le blé » ou « semer l'avenir » avec en parallèle un marché des producteurs locaux. La commission scolaire remercie Messieurs Christophe Senglet et Michel Cugno qui ont préparé la soupe de l'Escalade et se félicite de la bonne entente entre tous les acteurs de cette manifestation. La commission sociale a réparti les montants disponibles en subventions aux associations qui réagissent aux événements récents, tel l'ouragan d'Haïti. La commission des sports a donné son accord officiel quant à sa collaboration à l'organisation du marathon 2017.

Information : l'Exécutif informe que durant des travaux à Vandoeuvres, les pompiers des deux compagnies partageront le local de Choulex et qu'en cas de nécessité, les compagnies pourront intervenir ensemble sur les deux communes. Après entrevue avec les APM (agents de police municipale), il apparaît difficile de placer de grands panneaux d'affichage, les normes font qu'ils pourraient se retrouver au milieu des champs. Les acacias de la route des Jurets devraient être arrachés par les services de l'Etat, car ils sont malades. Il salue l'initiative de l'Apech pour l'organisation des fenêtres de l'Avent.



Rapport annuel des commissions

Activités culturelles et Jeunesse

Côté Culture, deux animations de nature totalement différente ont été organisées.

Au printemps, une soirée sur le thème Alzheimer avec la projection du court-métrage « Pour ne pas t'oublier » suivie d'une discussion et débat. Malgré un thème difficile, mais ô combien d'actualité, cette soirée a eu un franc succès. La réalisatrice du film ainsi que plusieurs acteurs nous ont fait l'honneur de leur présence pour faire part de leur expérience. Ensuite, les représentants de l'association Alzheimer Genève ont présenté leur travail et engagement pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie ou d'une autre forme de démence ainsi que des proches aidants.

En automne, l'ambiance était nettement plus festive pour une soirée bavaroise avec l'orchestre « Bier Boys ». Une délicieuse choucroute, un peu de bière et de la musique traditionnelle, tout était réuni pour une soirée chaleureuse. Une collecte a permis de récolter des fonds en faveur de l'association « Un Enfant – Un Cadeau » qui œuvre pour les enfants défavorisés de la région genevoise.

Côté Jeunesse, le bilan est plutôt mitigé.

La proposition de sortie au bord du Lac d'Annecy avec des activités aquatiques n'a finalement pas eu lieu étant donné le trop peu d'inscriptions.

Pour le Coup de Chapeau, un seul dossier a été remis dans les délais, mais il n'était malheureusement pas recevable selon le règlement.

Aménagement

La commission s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2016.

Aménagement

En mars, les projets de modification de zone de l'entrée ouest de Choulex et de Chevrier, ainsi que le concept d'évolution de Bonvard, ont été déposés auprès du DALE (Département du logement, de l'aménagement et de l'énergie) pour une consultation préliminaire. Le premier retour était peu encourageant et a nécessité de défendre plus ardemment nos propositions.

Adoptés sous forme de résolution par le Conseil municipal en septembre, les dossiers ont pu être soumis au département pour approbation.

Parallèlement, la commission a suivi le projet d'extension du cimetière. Celui-ci a été validé par le Conseil municipal et l'investissement accepté. Les travaux débuteront au printemps 2017.

Préavis

Chaque année, la commission reçoit diverses demandes d'autorisation de construire qu'elle examine avec soin. Elle veille à ce que les projets respectent les attentes de la commune et n'hésite pas à faire les recommandations ou émettre les réserves qui s'imposent.

En 2016, elle a étudié six demandes qui ont été préavisées favorablement :

- Rénovation d'une maison existante et transformation de la grange attenante pour réaliser un logement à Bonvard
- Rénovation d'une maison villageoise – création d'un muret à Chevrier
- Construction d'un portail
- Modification du projet initial de construction de deux immeubles de logements – parking souterrain – sondes géothermiques
- Modification du projet de rénovation et transformation d'une maison de campagne (Café Zürcher)
- Habitat villageois de 12 logements – garages souterrains à Chevrier

Bâtiments

Au cours de l'année 2016, la Commission des bâtiments s'est réunie à 4 reprises. L'essentiel du temps passé en commission a été consacré au suivi du chantier du nouvel immeuble sis au 110 route de Choulex. Lors de ces séances, la Commission s'est penchée sur quelques légères modifications des aménagements intérieurs, sur le choix des revêtements et coloris pour l'extérieur et l'intérieur de l'immeuble ainsi que sur l'aménagement des jardins.

Lors de la séance du 28.04.2016, l'Exécutif a soumis à la Commission une proposition concernant la pose de tuiles solaires sur le toit du bâtiment. Elles devraient être en mesure d'alimenter les parties communes de l'immeuble. La pose de ces tuiles et leur raccordement sont estimés à CHF 130'000.00 et la Commission a préavisé favorablement cette proposition. A la mi-septembre, la Commune a obtenu l'autorisation de poser ces tuiles solaires.

Au cours de l'année 2016, de nouvelles fenêtres ont été posées au deuxième étage de l'école, la chaufferie de la salle polyvalente a été changée et de nouveaux vélux équipés de stores ont été installés sur les combles de la Mairie.

Enfin, lors de la séance du 19.09.2016, la Commission a établi le budget 2017.



Environnement et agriculture

Gestion des déchets

Au cours de l'exercice 2016, la commission s'est principalement consacrée à la conception d'une feuille de route pour la gestion des déchets urbains communaux. Le plan de gestion des déchets du canton de Genève 2014 – 2017 fixe des objectifs aux communes, notamment :

- atteindre un taux de recyclage minimum de 50 %
- mettre en place un système de récolte des déchets de cuisine.

Il définit trois pistes prioritaires pour les atteindre :

- la diminution de la quantité de déchets à la source ;
- la valorisation des déchets ;
- une élimination respectueuse de l'environnement.

Nous les avons adaptées aux spécificités de notre commune et les travaux sont en cours.

La diminution des déchets à la source

Nous souhaitons sensibiliser la population à une meilleure gestion des déchets. L'inciter à privilégier des produits sans emballage superflu, l'informer sur les possibilités de réparation du matériel et encourager le partage des outils.

La valorisation des déchets

Nous voulons prendre des mesures pour développer le tri sélectif jusqu'à atteindre un taux de recyclage

de 50 %, condition nécessaire pour éviter l'instauration de la taxe au sac. Nous étudions également une procédure pour récolter les déchets de cuisine et les valoriser.

Une élimination respectueuse de l'environnement

Afin de limiter le coût du transport et diminuer son impact sur l'environnement, nous travaillons à l'implantation d'un réseau de conteneurs terriers pour pouvoir, à terme, supprimer la levée porte à porte. Nous voulons soutenir la mise en place de composts privés conjointement à l'installation de composts communaux, en particulier pour traiter les déchets de cuisine, ceci afin d'éviter de devoir les transporter au centre de compostage du Nant de Châtillon.

Jardin communal

La parcelle Bellecombe est idéalement placée au centre du village à proximité de l'école. La commission souhaite la valoriser puis la mettre à disposition de la population. Nous planchons sur son aménagement.

Mobilité douce

Nous avons décidé de donner un nouvel élan au « Coup de Pouce ». Quatre nouveaux panneaux seront installés aux arrêts de bus.

Rencontre communale pour un développement durable

Ces rencontres sont organisées deux fois par an par le service cantonal du développement durable, en partenariat avec l'Association des Communes Genevoises, chacune d'elles porte sur une thématique en lien avec le développement durable.

Le mardi 24 mai 2016, nous avons traité le thème : produits locaux dans la restauration collective.

Deux projets pourraient intéresser la commune de Choulex :

- poursuite de l'intégration de produits locaux dans les restaurants scolaires ;
- la sensibilisation des élèves à l'alimentation. Pour rappel, l'enseignement au développement durable (EDD) fait partie du nouveau plan d'étude romand. Le mardi 13 décembre 2016, nous avons eu l'occasion d'échanger sur les actions menées par le canton et les communes, en particulier au sujet de celles portant sur la récolte des déchets de cuisine.

Divers

Le mardi 31 mai 2016, nous avons répondu à une invitation de la Fondation Hardt. Dans un premier temps, nous avons assisté à une présentation de la Charte des Jardins puis dans un second temps, à une conférence traitant de la biodiversité dans les jardins et les espaces publics. L'association propose

aux collectivités publiques et aux particuliers des prestations de qualité dans les domaines suivants :

- voirie et nettoyage
- jardin et paysagisme
- débarras et manutention

La commune envisage de recourir à ces services dans le futur concept de gestion des déchets urbains communaux, en particulier pour venir en aide aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Le mardi 27 mai 2016, nous avons reçu Monsieur Pierre-Yves GUYET, directeur de l'entreprise L'Orangerie. Il s'agit d'une entreprise d'insertion, à but non lucratif, au service de la population. Elle permet à des personnes en situation précaire de renouer avec la vie active.

Parmi les soutiens accordés durant l'exercice 2016, notons :

- Pro Vélo
- La Libellule
- Pro Natura

Finances

Comme les années précédentes, les comptes 2016 sont excédentaires.

Les comptes de fonctionnement s'élaborent comme suit :

- CHF 3'965'069.59 aux charges
- CHF 4'839'327.87 aux revenus
- CHF 625'348.55 aux amortissements.

Les bons résultats 2016, dus essentiellement aux ajustements des encaissements des années précédentes, ont permis d'effectuer des amortissements complémentaires pour un montant de CHF 333'437.55.

Les ajustements des années antérieures et les modifications sont les suivants :

2011	- 103'138.00	Modification	93.0%
2012	+ 2'591.00	Modification	90.4%
2013	- 29'819.00	Modification	84.9%
2014	+ 35'787.00	Modification	82.6%
2015	+ 96'374.00	Modification	46.4%

Information

La commission de l'information s'est réunie à plusieurs reprises en 2016.

Elle continue d'assurer la représentation de la commune au sein de l'Association Communes-Ecoles qui se porte très bien et dont les nombreux cours remportent un franc succès.

Le site internet continue d'être alimenté principalement par les secrétaires et est régulièrement mis à jour.

Une édition des Echos de la mairie est également parue avant l'été de même que le calendrier 2017 dont le thème a été le spectacle du bicentenaire de l'entrée de Choulex dans la Confédération - Merci à Claude Gruner pour ses magnifiques photos.

En complément des Echos de la mairie, de brèves newsletters ont été envoyées au gré de l'actualité communale en avril et en octobre.

Des versions électroniques de ces newsletters ont également été envoyées aux personnes qui se sont inscrites à ce service sur le site communal.

Routes, canalisations et feu

La commission s'est réunie à 6 reprises au cours de l'année civile 2016. Les sujets suivants ont été traités et les réalisations suivantes ont vu le jour :

Comme chaque année, un tour des routes et chemins de la commune a été effectué, dans le but de recenser les réparations à effectuer. Une entreprise a été mandatée en ce sens et les travaux ont été réalisés.

Des drainages ont été faits le long du parking du stade pour éviter les inondations sur les terrains privés qui le jouxtent.

Il a été demandé d'entretenir les deux «monuments» de la commune, à savoir les Croix de Choulex et de Chevrier. Ce travail a été remis à l'année suivante. L'éclairage public sur toute la commune a été modifié, et des LEDS ont été installés partout. L'économie financière sur la facture des SIG ainsi réalisée est conséquente.

L'analyse des relevés fournis par le radar communal fait ressortir que des dépassements de vitesse existent mais qu'ils sont minimes. Un article sur ce sujet est disponible sur le site internet de la commune. Une demande a été faite pour obtenir un radar qui flashe « pour de vrai », mais il n'y a pas assez de dépassements pour en justifier la pose.

Mise en 15 heures du parking du stade : le but était d'éviter les véhicules « ventouses », dont des vans pour chevaux qui stationnaient là à l'année.

Aménagement de Bonvard : la construction de nouveaux collecteurs sur la route de Meinier va permettre de relier les égouts du hameau de Bonvard au réseau séparatif eaux usées/eaux pluviales. Une commission ad hoc pour étudier les aménagements paysagers et routiers à prévoir a été créée à laquelle la commission des routes a été étroitement associée.

Et enfin... les bacs à fleurs ! Quinze nouveaux bacs à fleurs ont été commandés, destinés d'une part à embellir le village, mais aussi à fonctionner en tant que chicanes, afin de ralentir la circulation en créant des obstacles. Ils ont été posés par la commission aidée du cantonnier le 28 décembre. Le lendemain, deux avaient déjà été renversés... Suite aux réactions de nombreux habitants, il ressort que ce n'était pas la meilleure solution, et la commission continue de plancher sur des moyens plus efficaces pour ralentir la circulation dans la rue du village, la sécurité étant au centre de nos préoccupations.



Scolaire

La commission scolaire s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2016.

Un changement de présidence est intervenu durant le mois de juin 2016. M. Lucien Déruaz a cédé sa place à M. Raphaël Rey.

La commission scolaire collabore activement avec la mairie, l'Association des parents d'élèves de la commune de Choulex (APECH), le corps enseignant de l'école primaire de Choulex et le GIAP.

Pendant l'année 2016, la commission scolaire a participé à l'organisation d'un certain nombre de manifestations, avec les diverses entités précitées. Grâce à une excellente communication entre les divers intervenants, les manifestations ont constitué une grande réussite et ont connu un franc succès.

La commission tient particulièrement à remercier les personnes qui sont intervenues à titre bénévole et sans lesquelles tout serait bien plus compliqué.

Elle souhaite également féliciter les représentants de toutes les entités intervenantes, pour leur flexibilité, leur transparence, leur disponibilité et cette envie commune d'apporter le meilleur à nos villageois, petits et grands.

Social

Les Aînés

La commission sociale a eu le grand plaisir d'organiser deux événements phares pour les aînés de notre commune :

- un repas qui s'est déroulé dans une ambiance printanière et conviviale avec la venue d'un duo de claquettes. Une prestation réalisée par deux jeunes et talentueux danseurs qui ont épaté les quelques 80 convives par leur énergie joyeuse et communicative.
- Une excursion qui a emmené en début d'automne une cinquantaine de seniors à Chaplin's Word, musée récemment inauguré dans le domaine familial du grand-maître du cinéma à Corsier-sur-Vevey.

En fin d'année, les conseillers municipaux membres de la commission ont distribué les traditionnels paniers de Noël destinés aux habitants de plus de 80 ans. Pour la deuxième fois consécutive, ceux-ci ont été garnis de fins produits de la région, favorisant qualité et artisanat, tout en privilégiant les entreprises locales et par extension notre économie et notre cadre de vie.

Soutien à projets et action humanitaire

Pour cette nouvelle législature, la commission a sélectionné quatre associations qui bénéficieront d'une attention particulière pendant cinq ans :

- Non-Nobis, association qui concrétise des activités génératrices de revenus en Guinée tout en participant à la protection de l'environnement, l'éducation et la santé ;
- Assikloassi association active au Togo et au Bénin dans le domaine de l'éducation et de la santé (écoles, orphelinats, dispensaires) ;
- Lumière pour Haïti, qui met en place des projets en faveur de la population défavorisée de Haïti pour contrer les conséquences des catastrophes naturelles qui dévastent le pays ;
- Pro Longo Mai, coopérative dont les projets s'articulent autour de l'artisanat, l'agriculture et les métiers liés aux filières «laine» et «bois» afin de favoriser une économie solidaire, la transmission de savoir-faire et la réinsertion de jeunes.

En plus de ces organismes, la commune soutient une quarantaine d'associations actives dans l'aide humanitaire à l'étranger et une cinquantaine d'organismes actifs dans l'aide sociale suisse.



Sports

Marathon

Cette épreuve passe depuis maintenant 7 ans sur nos terres et se déroule de façon formidable grâce aux bénévoles choulésiens ; malheureusement cette année, le Conseil municipal ainsi que l'Exécutif ont décidé de ne pas y participer car la compétition a eu lieu lors du week-end de l'Ascension et beaucoup de communiens étaient absents.

Le tennis club Le Griffon

Evi WERREN organise toujours avec entrain les tournois juniors et prend énormément de plaisir à donner ses cours à nos chérubins.

La section adultes périclité un peu plus chaque année.

L'amicale de pétanque La Seymaz

L'amicale La Seymaz met sur pied en hiver un tournoi de jass et un tournoi de pétanque en fin d'été.

En parallèle, une nouvelle société de pétanque a été créée ; elle se nomme Club de Pétanque Rive Gauche. Cette association a pris en charge l'organisation du championnat genevois en mai.

FC Choulex

Le foot continue son petit bonhomme de chemin dans les différents championnats genevois. La commission a alloué une subvention exceptionnelle aux juniors qui se rendaient en Alsace pour un tournoi. La commune s'occupe de l'entretien des terrains ; un gros travail en été pour une remise complète et tout au long de l'année pour un entretien.... courant.

Zone de loisirs et rencontres

La zone de loisirs connaît toujours un succès fou. Les jeunes s'y retrouvent pour pratiquer les divers sports proposés et aussi pour se retrouver hors activités sportives.

Moto

Bryan Leu, jeune sportif choulésien, a été retenu pour concourir dans le championnat d'Europe motos, catégorie Superstock 1000 et la commune lui a alloué un subside exceptionnel ; malheureusement tout ne s'est pas déroulé comme prévu, son équipe ne participant pas à toutes les courses. Bryan a quand même réussi à recevoir quelques wild card. Espérons que 2017 le verra régulièrement au départ des courses.

Suite à la demande persistante de communiens, la commission des sports a mis sur pied une journée inter-sociétés. Le but était de faire connaître les différentes associations sportives ainsi que leurs membres. Par un samedi pluvieux de juin, tout le monde s'est retrouvé au stade et toutes les associations ont joué le jeu ; malheureusement nous avons dû déchanter devant le nombre minime de Choulésiens et Choulésiennes qui se sont déplacés.



Fondation immobilière de Choulex

Rapport de gestion 2015

Le présent document constitue le rapport de gestion du seizième exercice de la Fondation immobilière de la commune de Choulex, dont la constitution, dès le 1er janvier 2000, a été publiée dans la Feuille Officielle Suisse du commerce le 17 novembre 2000.

Suite à la nouvelle législature prenant effet au 1er juin 2015, le 25 janvier 2016 a eu lieu la séance d'installation présidée par Monsieur Patrik RECHSTEINER durant laquelle le conseil de Fondation a été formé et ses membres désignés.

Selon l'article 8 des statuts de la Fondation, les rôles se répartissent de la manière suivante :

Monsieur Patrik RECHSTEINER, membre de droit. Messieurs Christophe SENGLLET et Marco PISTARA, désignés par l'Exécutif.

Messieurs Jérôme SCHÖNI, Fabrice CORTAT et Raphaël REY, désignés par le Conseil municipal.

Monsieur Julien MONNEY de la Régie du Rhône et Madame Katarina CHEVRON RIZZETTO, membres externes.

Le bureau du conseil de Fondation sera constitué comme suit :

Monsieur Patrik RECHSTEINER en tant que président.

Monsieur Christophe SENGLLET en tant que vice-président.

Madame Katarina CHEVRON RIZZETTO et Messieurs Fabrice CORTAT, Jérôme SCHÖNI, Marco PISTARA en tant que membres du bureau.

Lors de cette séance d'installation, il est précisé le rôle du bureau qui consiste à s'occuper des travaux, des emprunts et des finances.

Conseil de fondation

Le Conseil s'est réuni le 25 avril 2016 pour adopter le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2015.

Bureau du Conseil

Au cours de l'année, le bureau a tenu cinq séances, soit les 25 janvier, 8 février, 21 mars, 27 juin et 9 août pour le traitement des affaires courantes et l'étude des travaux à entreprendre dans un proche avenir.

Lors de ces séances les points suivants ont été traités (par bâtiment) :

Route de Choulex 111–113–115

Il faudrait faire une analyse complète du bâtiment construit il y a 35 ans : problèmes de canalisations (bouchées, eau brune, etc.) et amiante.

La fondation a pris les devants et a contacté une dizaine de locataires qui ont eu droit à une baisse de loyers.

Un digicode a été installé. L'accès restera libre de 7h à 18h et en-dehors de ces horaires, un code sera mis en place.

Chemin de la Gouille Noire

Le problème de carbonatation des bétons dû à l'eau de ruissellement doit être traité. Le drainage est faible et les pansements posés au fur et à mesure des années commencent à lâcher. Le rapport du bureau EDMS est déjà élaboré et il faudrait l'analyser.

La grosse rénovation déjà effectuée dans ce bâtiment a été l'installation du chauffage à gaz pour remplacer le chauffage électrique, ce qui a permis d'assainir correctement les intérieurs.

L'entretien de deux conduites de cheminées a été demandé, suite à des problèmes de refoulement. Des travaux de peinture ont été réalisés dans un appartement qui n'avait été rafraîchi depuis 2003. La cuisine d'une locataire a également été entièrement refaite. Aucune augmentation de loyer n'est prévue après la rénovation.

Une locataire a demandé l'autorisation d'installer un portail dans sa haie, afin d'avoir un accès sur le côté du logement qu'elle occupe. Les frais seraient entièrement à sa charge. Sa requête est acceptée.

Chemin des Briffods

Dans l'ensemble, les travaux se passent dans les meilleures conditions, à part quelques minimes imprévus, et la collaboration avec l'architecte est agréable.

Le financement de la BCGE a été accordé, en deux tranches.

L'autorisation a été soumise à la LDTR (Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation). Peu d'augmentations de loyers ont été constatées. Dans l'ensemble, les locataires sont satisfaits et le chantier se passe plutôt bien. Ils ont obtenu 30% de réduction de loyer pendant qu'ils occupent leur appartement, mais pas pendant leur séjour au 106, route de Choulex.

Le chantier a débuté en septembre 2015 et s'est terminé dans les temps.

Après la réfection de l'extérieur du toit et des vitrages, la facture énergétique devrait baisser de manière significative.

Les locataires ont demandé l'installation d'un couvert à vélos.

Route de Choulex 106–108

Nous rappelons que cet immeuble ne fait pas encore partie du patrimoine de la Fondation. Il est actuellement propriété de la commune qui en assure la gestion.

Route de Choulex 110

La mise en valeur du nouvel immeuble n'a pas encore été évoquée. Le bâtiment sera terminé pour la rentrée scolaire 2017.

Villa Bellecombe

Le potager communal ne semble pas susciter l'approbation de tous. Le projet ne fonctionne pas comme souhaité. Il est envisagé de faire appel à une association pour aider à la bonne exploitation du site.

Nous avons enregistré la démission de M. Julien MONNEY, membre externe, au 31.08.2016. Il a été remplacé par M. Pascal WEGMULLER.

Nos relations avec la Régie du Rhône SA sont toujours excellentes et M. J. MONNEY est chaleureusement remercié pour tout le travail accompli durant ces dernières années.

Les comptes de la Fondation demeurent positifs, les travaux de rénovation entrepris l'ont été sans avoir recours à l'emprunt.

En conclusion, nos remerciements vont aux membres du bureau du Conseil de Fondation, dont nous apprécions la disponibilité et l'efficacité, et aux collaborateurs de la Régie du Rhône SA lesquels nous ont accompagnés de leurs compétences tout au long de cet exercice.

*Patrik Rechsteiner, Président
et Christophe Senglet, Vice-président*

Etat civil: Arrondissement Campagne et rive gauche du lac

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2016:

- 113 dossiers de demande de mariage ont été déposés, soit :
 - » 35 demandes de fiancés de nationalité suisse.
 - » 61 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère.
 - » 17 demandes de fiancés de nationalité étrangère.
- 2095 actes ont été délivrés.
- 387 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

Toutes les personnes originaires de nos communes doivent être saisies dans le système Infostar.

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement

- 100 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil.
- 39 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil.
- 57 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Naturalisations – Nouvelle procédure

Depuis le 1er septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

En 2016, 156 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 228 personnes.

En 2016, 311 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de notre arrondissement et 14 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes.

	Naturalisation	Naturalisation facilitée	Acquisition d'un droit de cité
TOTAL	274	37	14
Anières	16	1	0
Choulex	9	2	0
Collonge-Bellerive	119	11	2
Cologny	45	5	2
Corsier	20	3	2
Gy	8	2	1
Hermance	14	5	0
Meinier	14	4	5
Vandoeuvres	29	4	2

Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse. Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Choulex.

Statistiques – Année 2016

		Total	Anières	Choulex	Collonge– Bellerive	Cologny	Corsier	Gy	Hermance	Meinier	Vandoeuvres	Autres ***
<i>Naissances</i>	2016	2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	--
	2015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	--
<i>Reconnaisances</i>	2016	44	5	1	9	11	2	0	2	3	2	9
	2015	35	4	2	1	2	1	4	3	3	4	11
<i>Mariages (célébrations)</i>	2016	196	4	10	46	45	8	1	23	7	52	--
	2015	172	7	5	28	26	5	1	24	14	62	--
<i>Partenariats</i>	2016	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	--
	2015	7	0	0	2	1	1	0	0	0	3	--
<i>Déclaration de nom*</i>	2016	21	1	1	8	4	0	1	0	1	1	4
	2015	31	4	1	8	1	2	2	1	2	3	7
<i>Décès</i>	2016	518	6	3	465	21	3	0	10	3	7	--
	2015	514	3	2	454	32	3	0	11	3	6	--
<i>Mandat pour cause d'inaptitude***</i>	2016	16	0	1	4	5	0	0	0	3	3	--
	2015	5	1	0	0	0	0	0	0	0	3	--

*Déclaration de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

**Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

***Toute personne peut charger une ou plusieurs personnes physiques ou morales de lui fournir une assistance personnelle, de gérer ses biens ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers pour le cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandat doit être constitué en la forme olographe ou authentique. Le mandant peut demander de faire inscrire au registre de l'état civil (Infostar) la constitution et le lieu du dépôt dudit mandat. Chaque office de l'état civil est sur demande compétent.

Police municipale

Bilan 2016

Nouveautés

Le 1er janvier 2016 fut marqué par l'entrée en vigueur de la Loi sur la restauration, les débits de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDB-HD) qui va changer la pratique des communes et de la police cantonale et municipale. Les modifications les plus perceptibles sont la délivrance par les communes d'autorisation d'évènements de divertissements publics (promotions, 1er août, fêtes communales, tournois sportifs, etc.) ainsi que l'autorisation d'exploitation de terrasses situées sur le domaine privé.

Durant cette année, la police municipale et le poste de gendarmerie de la Pallanterie ont resserré leur collaboration en mettant en place des actions communes (ACAPM) dans les domaines de la proximité, de la lutte, des infractions à la loi sur la circulation routière et de la prévention des cambriolages.

Egalement, les cadres des polices municipales de Chêne-Bourg, Chênes-Bougeries, Cologny, Thônex et Vandoeuvres se réunissent à fréquences régulières pour partager les informations inhérentes à leurs fonctions respectives et développer des synergies.

Enfin, il est prévu d'engager un agent supplémentaire en 2017. Le Conseil municipal ayant accepté cette création de poste lors du vote du budget 2017.

Activités

Il a été constaté, une recrudescence des incivilités commises par les propriétaires de chiens. Malheureusement, un grand nombre de propriétaires laisse pénétrer leur ami à 4 pattes dans les cultures qui par la même occasion souille ces dernières. A ce sujet, force est de constater le nombre grandissant de déjections canines qui fleurissent sur le domaine public.

Durant cette année les agents de la police municipale (ci-après APM) en collaboration avec les agents du poste de gendarmerie de la Pallanterie ont effectué leur traditionnel passage dans les classes de 8P des écoles des différentes communes pour aborder divers sujets, tels que le respect, le vivre ensemble, les réseaux sociaux, la drogue, etc.

De plus, une séance d'information concernant les cambriolages et les vols à la fausse qualité (faux policiers, plombiers, neveux, etc.) a été organisée au club des aînés de Collonge-Bellerive en collaboration avec la police judiciaire et la gendarmerie. Séance qui a été fort appréciée par les aînés.

Un peu d'histoire

Historique de la police municipale dans la région et point de situation sur l'augmentation des compétences attribuées à cette dernière.

En 1982, la commune de Collonge-Bellerive engageait son premier agent municipal (terme employé à cette époque), M. Luc Roulin, qui prit ses fonctions le 1er février. Les autorités d'alors attendaient de ce fonctionnaire en uniforme la surveillance de la levée des ordures, la discipline des propriétaires de chiens et le maintien de l'ordre dans les parcs publics. Parallèlement la Ville de Genève avait décidé d'étoffer son effectif avec onze femmes, une première.

A noter qu'au mois d'octobre 1984, la commune de Corsier mettait au concours un poste de garde municipal.

Durant cette période, une convention fut signée avec le Conseil d'Etat octroyant aux agents municipaux de douze communes la compétence d'infliger des amendes d'ordre aux véhicules à moteur qui sont à l'arrêt et intervenir auprès des cyclistes et cyclomotoristes qui n'observaient pas les signaux de prescription ou les signaux de priorité.

Depuis, les APM ont étoffé leurs compétences dans plusieurs domaines et sont de plus en plus sollicités en complémentarité de la police cantonale.

Les dernières compétences octroyées sont :

- la loi sur les stupéfiants (consommation et détention jusqu' à 10 g. de produits stupéfiants),
- la loi sur les armes (saisie préventive d'objets dangereux: batte de base ball, manche de pioche, chaîne à vélo, etc.), saisie d'armes à air comprimé, armes factices, couteaux, etc.
- la loi sur la circulation routière (conduite en état d'ébriété), les accidents avec dégâts matériels (pour être appliqué, ce dernier point est en attente d'une décision du Département de la sécurité et de l'économie).
- la loi sur les étrangers (séjour illégal, etc.).

L'octroi de ces nouvelles compétences a nécessité deux ans pour dispenser la formation aux 151 agents (hors ville de Genève) des 16 communes dotées d'un corps de police municipale. Cette campagne a pris fin en 2016.

Aujourd'hui, le corps des agents de la police municipale de Collonge-Bellerive est fort de cinq agents, d'un contrôleur du stationnement, d'une adjointe administrative et de deux patrouilleurs scolaires. Les APM collaborent, par le biais d'une convention, avec les communes de Corsier, d'Anières, Hermance, Gy, Meinier et Choulex qui représentent un territoire de 2'830 hectares (28.30 km²) et une population de plus de 17'000 habitants.

- Le temps de travail de l'effectif des agents et du contrôleur du stationnement est réparti entre les communes, comme suit (base : 5 agents/1 contrôleur): Anières 70%, Choulex 20%, Collonge-Bellerive 430%, Corsier 20%, Gy 10% Hermance 30% et Meinier 20%

Denis Mégevand, Sergent-major, Chef de poste

POLICE MUNICIPALE

Chemin du Vieux-Vésénaz 35
1222 Vésénaz
T. 022 752 52 52
apm@collonge-bellerive.ch

L'arcade est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h à 12h.

MAIRIE



Compte rendu financier 2016



Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de contrôle
à l'attention du Conseil Municipal de la
COMMUNE DE CHOLEUX

Genève, le 5 mai 2017

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Choulex, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement et le compte d'investissements pour l'exercice arrêté 31 décembre 2016.

Responsabilité du maire et de ses adjoints

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et communales, incombe au maire et aux adjoints. Cette responsabilité comprend l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le maire et ses adjoints sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales, au règlement et aux directives du département présidentiel.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Global Audit Services SA


Rose-Mary Garcia Cabrini
Expert réviseur agréée


Alan Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart -
3	CHARGES					
	TOTAL CHARGES	4 553 277.00	3 965 069.59	588 207.41	788 471.74	1 376 679.15
30	CHARGES DE PERSONNEL					
	TOTAL CHARGES	869 000.00	804 360.00	64 640.00	12 362.25	77 002.25
300	AUTORITÉS ET COMMISSIONS					
	TOTAL CHARGES	164 000.00	164 000.00	0.00	0.00	0.00
01.00.300.0	Conseil Municipal	40 000.00	40 000.00	0.00	0.00	0.00
02.00.300.0	Maire et adjoints	124 000.00	124 000.00	0.00	0.00	0.00
301	TRAITEMENT DU PERSONNEL					
	TOTAL CHARGES	520 000.00	469 354.10	50 645.90	0.00	50 645.90
05.00.301.0	Administration générale	520 000.00	469 354.10	50 645.90	0.00	50 645.90
303	ASSURANCES SOCIALES					
	TOTAL CHARGES	62 000.00	72 942.25	10 942.25-	10 942.25	0.00
01.00.303.0	Conseil municipal	0.00	3 144.05	3 144.05-	3 144.05	0.00
02.00.303.0	Maire et adjoints	12 000.00	12 000.00	0.00	0.00	0.00
05.00.303.0	Administration générale	50 000.00	57 798.20	7 798.20-	7 798.20	0.00
304	CAISSE PENSIONS ET PRÉVOYANCE					
	TOTAL CHARGES	91 000.00	74 409.80	16 590.20	0.00	16 590.20
02.00.304.0	Maire et adjoints	20 000.00	19 634.00	366.00	0.00	366.00
05.00.304.0	Administration générale	71 000.00	54 775.80	16 224.20	0.00	16 224.20
305	ASSURANCE-MALADIE ET ACCIDENTS					
	TOTAL CHARGES	17 000.00	9 233.85	7 766.15	0.00	7 766.15
05.00.305.0	Administration générale	17 000.00	9 233.85	7 766.15	0.00	7 766.15
308	PERSONNEL INTÉRIMAIRE					
	TOTAL CHARGES	13 000.00	14 420.00	1 420.00-	1 420.00	0.00

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
62.00.308.0	Routes communales	13 000.00	14 420.00	1 420.00-	1 420.00	0.00
309	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL					
	TOTAL CHARGES	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00
05.00.309.0	Administration générale	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00
31	BIENS SERVICES MARCHANDISES					
	TOTAL CHARGES	1 986 000.00	1 654 521.73	331 478.27	265 696.25	597 174.52
310	FOURNITURES IMPRIMÉS PUBLICITÉ					
	TOTAL CHARGES	36 000.00	34 451.22	1 548.78	9 418.55	10 967.33
310.0	Fournitures bureau, imprimés					
	TOTAL CHARGES	36 000.00	25 032.67	10 967.33	0.00	10 967.33
05.00.310.0	Administration générale	35 000.00	25 032.67	9 967.33	0.00	9 967.33
21.00.310.0	Ecoles publiques	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00	1 000.00
310.1						
	TOTAL CHARGES	0.00	9 418.55	9 418.55-	9 418.55	0.00
05.00.310.1	Magazines et littérature spécialisée	0.00	9 418.55	9 418.55-	9 418.55	0.00
311	MOBILIER MACHINE VÉHICULE MATÉRIEL					
	TOTAL CHARGES	91 000.00	56 971.03	34 028.97	2 859.75	36 888.72
311.0	Acquisition mobilier, machines					
	TOTAL CHARGES	91 000.00	56 375.28	34 624.72	2 264.00	36 888.72
05.00.311.0	Administration générale	8 000.00	1 538.53	6 461.47	0.00	6 461.47
08.00.311.0	Immeubles du patrim. administratif	7 000.00	4 048.45	2 951.55	0.00	2 951.55
14.00.311.0	Incendie et secours	5 000.00	1 973.50	3 026.50	0.00	3 026.50
21.00.311.0	Ecoles publiques	7 000.00	2 053.25	4 946.75	0.00	4 946.75
34.00.311.0	Sports	4 000.00	6 264.00	2 264.00-	2 264.00	0.00
62.00.311.0	Routes communales	40 000.00	38 802.10	1 197.90	0.00	1 197.90
72.00.311.0	Traitement des déchets	20 000.00	1 695.45	18 304.55	0.00	18 304.55

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
311.1	TOTAL CHARGES	0.00	595.75	595.75-	595.75	0.00
05.00.311.1	Maintenance logiciels mises à jour	0.00	595.75	595.75-	595.75	0.00
312	EAU ÉNERGIE COMBUSTIBLE					
	TOTAL CHARGES	147 000.00	138 110.92	8 889.08	30 928.00	39 817.08
312.0	Eau, énergie					
	TOTAL CHARGES	106 000.00	97 451.96	8 548.04	30 928.00	39 476.04
08.00.312.0	Immeubles du patrim. administratif	3 000.00	5 284.25	2 284.25-	2 284.25	0.00
14.00.312.0	Incendie et secours	3 000.00	3 000.00	0.00	0.00	0.00
21.00.312.0	Ecoles publiques	20 000.00	3 076.60	16 923.40	0.00	16 923.40
21.01.312.0	Salle polyvalente	0.00	10 705.05	10 705.05-	10 705.05	0.00
34.00.312.0	Sports	18 000.00	15 796.43	2 203.57	0.00	2 203.57
62.00.312.0	Routes communales	25 000.00	31 961.25	6 961.25-	6 961.25	0.00
71.00.312.0	Approv. En eaux, proct. Et correct	25 000.00	16 650.93	8 349.07	0.00	8 349.07
95.00.312.0	Immeubles du patrimoine financier	12 000.00	0.00	12 000.00	0.00	12 000.00
95.19.312.0	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	10 977.45	10 977.45-	10 977.45	0.00
312.1	Chauffage des locaux					
	TOTAL CHARGES	41 000.00	40 658.96	341.04	0.00	341.04
08.00.312.1	Immeubles du patrim. administratif	5 000.00	5 000.00	0.00	0.00	0.00
21.00.312.1	Ecoles publiques	36 000.00	36 000.00	0.00	0.00	0.00
21.01.312.1	Salle polyvalente	0.00	341.04-	341.04	0.00	341.04
313	ACHATS FOURNITURES ET MARCHANDISES					
	TOTAL CHARGES	81 000.00	60 728.73	20 271.27	4 803.58	25 074.85
313.0	Achat fournitures, marchandises					
	TOTAL CHARGES	81 000.00	60 107.03	20 892.97	4 181.88	25 074.85
05.00.313.0	Administration générale	3 000.00	3 667.70	667.70-	667.70	0.00
08.00.313.0	Immeubles du patrim. administratif	6 000.00	0.00	6 000.00	0.00	6 000.00
14.00.313.0	Incendie et secours	17 000.00	16 441.05	558.95	0.00	558.95

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
16.00.313.0	Protection civile	0.00	500.15	500.15-	500.15	0.00
21.00.313.0	Ecoles publiques	8 000.00	7 596.90	403.10	0.00	403.10
21.01.313.0	Salle polyvalente	0.00	1 479.50	1 479.50-	1 479.50	0.00
30.00.313.0	Encouragement à la culture	0.00	201.10	201.10-	201.10	0.00
33.00.313.0	Parcs et promenades	3 000.00	2 542.55	457.45	0.00	457.45
34.00.313.0	Sports	8 000.00	8 658.83	658.83-	658.83	0.00
35.00.313.0	Autres Loisirs	2 000.00	102.00	1 898.00	0.00	1 898.00
54.00.313.0	Institutions pour la jeunesse	2 000.00	383.05	1 616.95	0.00	1 616.95
58.00.313.0	Aide sociale	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00	1 000.00
62.00.313.0	Routes communales	30 000.00	16 859.60	13 140.40	0.00	13 140.40
78.00.313.0	Autres tâches de protection de l'e	1 000.00	1 578.15	578.15-	578.15	0.00
95.19.313.0	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	96.45	96.45-	96.45	0.00
313.1	TOTAL CHARGES	0.00	621.70	621.70-	621.70	0.00
05.00.313.1	Denrées alimentaires	0.00	621.70	621.70-	621.70	0.00
314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS					
	TOTAL CHARGES	690 000.00	595 042.24	94 957.76	107 117.39	202 075.15
08.00.314.0	Immeubles du patrim. administratif	65 000.00	72 731.00	7 731.00-	7 731.00	0.00
14.00.314.0	Incendie et secours	10 000.00	3 008.25	6 991.75	0.00	6 991.75
16.00.314.0	Protection civile	4 000.00	1 080.00	2 920.00	0.00	2 920.00
21.00.314.0	Ecoles publiques	214 000.00	155 264.58	58 735.42	0.00	58 735.42
21.01.314.0	Salle polyvalente	0.00	27 901.35	27 901.35-	27 901.35	0.00
33.00.314.0	Parcs et promenades	20 000.00	39 587.00	19 587.00-	19 587.00	0.00
34.00.314.0	Sports	60 000.00	65 593.74	5 593.74-	5 593.74	0.00
62.00.314.0	Routes communales	220 000.00	182 167.22	37 832.78	0.00	37 832.78
71.00.314.0	Approv. En eaux, proct. Et correct	50 000.00	0.00	50 000.00	0.00	50 000.00
72.00.314.0	Entretien place de déchetterie	0.00	6 739.20	6 739.20-	6 739.20	0.00
74.00.314.0	Cimetières et crématoires	2 000.00	1 188.00	812.00	0.00	812.00
95.00.314.0	Immeubles du patrim. Financiers	25 000.00	0.00	25 000.00	0.00	25 000.00
95.18.314.0	Immeuble "Café des Amis"	20 000.00	216.80	19 783.20	0.00	19 783.20
95.19.314.0	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	39 565.10	39 565.10-	39 565.10	0.00
315	ENTRETIEN OBJET MOBILIER PAR TIERS					

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
	TOTAL CHARGES	48 000.00	41 956.77	6 043.23	11 076.88	17 120.11
315.0	Entretien mobilier, machines par t					
	TOTAL CHARGES	48 000.00	39 331.77	8 668.23	8 451.88	17 120.11
05.00.315.0	Administration générale	3 000.00	4 457.23	1 457.23-	1 457.23	0.00
08.00.315.0	Immeubles du patrim. administratif	2 000.00	240.80	1 759.20	0.00	1 759.20
14.00.315.0	Incendie et secours	8 000.00	2 716.00	5 284.00	0.00	5 284.00
21.00.315.0	Ecoles publiques	2 000.00	685.80	1 314.20	0.00	1 314.20
21.01.315.0	Salle polyvalente	0.00	2 727.80	2 727.80-	2 727.80	0.00
34.00.315.0	Sports	3 000.00	6 869.70	3 869.70-	3 869.70	0.00
62.00.315.0	Routes communales	25 000.00	21 237.29	3 762.71	0.00	3 762.71
95.00.315.0	Immeubles du patrim. Financiers	5 000.00	0.00	5 000.00	0.00	5 000.00
95.19.315.0	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	397.15	397.15-	397.15	0.00
315.1						
	TOTAL CHARGES	0.00	2 625.00	2 625.00-	2 625.00	0.00
08.00.315.1	Entretien machines véhicules appareils bâtiments adm	0.00	2 625.00	2 625.00-	2 625.00	0.00
316	LOYERS FERMAGES REDEVANCES					
	TOTAL CHARGES	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00	1 000.00
62.00.316.0	Routes communales	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00	1 000.00
317	DÉDOMMAGEMENTS					
	TOTAL CHARGES	64 000.00	60 135.75	3 864.25	0.00	3 864.25
01.00.317.0	Conseil Municipal	25 000.00	25 000.00	0.00	0.00	0.00
02.00.317.0	Maire et adjoints	23 000.00	22 940.00	60.00	0.00	60.00
05.00.317.0	Administration générale	2 000.00	1 800.00	200.00	0.00	200.00
14.00.317.0	Incendie et secours	3 000.00	1 020.00	1 980.00	0.00	1 980.00
21.00.317.0	Ecoles publiques	11 000.00	9 375.75	1 624.25	0.00	1 624.25
318	HONORAIRES PRESTATIONS DE SERVICE					
	TOTAL CHARGES	805 000.00	654 304.04	150 695.96	97 124.70	247 820.66

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
318.0	Honoraires, prestations service					
	TOTAL CHARGES	541 000.00	420 287.37	120 712.63	53 691.90	174 404.53
05.00.318.0	Administration générale	40 000.00	43 945.20	3 945.20-	3 945.20	0.00
08.00.318.0	Immeubles du patrim. administratif	25 000.00	20 368.27	4 631.73	0.00	4 631.73
09.00.318.0	Divers	3 000.00	805.00	2 195.00	0.00	2 195.00
14.00.318.0	Incendie et secours	21 000.00	17 842.20	3 157.80	0.00	3 157.80
21.00.318.0	Ecoles publiques	6 000.00	5 996.40	3.60	0.00	3.60
30.00.318.0	Encouragement à la culture	10 000.00	1 521.60	8 478.40	0.00	8 478.40
34.00.318.0	Sports	5 000.00	1 280.00	3 720.00	0.00	3 720.00
35.00.318.0	Autres Loisirs	20 000.00	16 881.15	3 118.85	0.00	3 118.85
54.00.318.0	Institutions pour la jeunesse	50 000.00	49 003.05	996.95	0.00	996.95
62.00.318.0	Routes communales	30 000.00	5 108.70	24 891.30	0.00	24 891.30
71.00.318.0	Approv. En eaux, proct. Et correct	15 000.00	39 049.25	24 049.25-	24 049.25	0.00
72.00.318.0	Traitement des déchets	200 000.00	131 100.19	68 899.81	0.00	68 899.81
74.00.318.0	Cimetières et crématoirs	5 000.00	1 600.00	3 400.00	0.00	3 400.00
78.00.318.0	Honoraires prestations de service	0.00	10 200.00	10 200.00-	10 200.00	0.00
79.00.318.0	Autres tâches, protection de l'env	95 000.00	59 433.52	35 566.48	0.00	35 566.48
94.00.318.0	Charges et revenus du patrimoine	1 000.00	655.39	344.61	0.00	344.61
95.00.318.0	Immeubles du patrim. Financiers	15 000.00	0.00	15 000.00	0.00	15 000.00
95.19.318.0	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	15 497.45	15 497.45-	15 497.45	0.00
318.1	Assurances					
	TOTAL CHARGES	187 000.00	162 247.37	24 752.63	14 024.55	38 777.18
05.00.318.1	Administration générale	9 000.00	7 251.20	1 748.80	0.00	1 748.80
08.00.318.1	Immeubles du patrim. administratif	15 000.00	9 674.10	5 325.90	0.00	5 325.90
14.00.318.1	Incendie et secours	4 000.00	3 652.30	347.70	0.00	347.70
21.00.318.1	Ecoles publiques	8 000.00	0.00	8 000.00	0.00	8 000.00
21.01.318.1	Salle polyvalente	0.00	7 817.85	7 817.85-	7 817.85	0.00
34.00.318.1	Sports	6 000.00	0.00	6 000.00	0.00	6 000.00
62.00.318.1	Routes communales	12 000.00	2 088.25	9 911.75	0.00	9 911.75
72.00.318.1	Traitement des déchets	120 000.00	119 656.82	343.18	0.00	343.18
95.00.318.1	Immeubles du patrim. Financiers	7 000.00	0.00	7 000.00	0.00	7 000.00
95.18.318.1	Immeuble "Café des Amis"	6 000.00	5 900.15	99.85	0.00	99.85
95.19.318.1	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	6 206.70	6 206.70-	6 206.70	0.00

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
318.2	Frais ports, téléphone, CCP					
	TOTAL CHARGES	32 000.00	27 768.20	4 231.80	13 708.55	17 940.35
05.00.318.2	Administration générale	12 000.00	11 170.95	829.05	0.00	829.05
14.00.318.2	Incendie et secours	2 000.00	10 744.25	8 744.25-	8 744.25	0.00
21.00.318.2	Ecoles publiques	2 000.00	888.70	1 111.30	0.00	1 111.30
21.01.318.2	Salle polyvalente	0.00	1 093.50	1 093.50-	1 093.50	0.00
72.00.318.2	Honoraires mandats techniques	0.00	470.80	470.80-	470.80	0.00
95.00.318.2	Immeubles du patrimoine financier	16 000.00	0.00	16 000.00	0.00	16 000.00
95.18.318.2	Honoraires conseils étude café des amis	0.00	3 400.00	3 400.00-	3 400.00	0.00
318.3	850 ème					
	TOTAL CHARGES	0.00	6 478.50	6 478.50-	6 478.50	0.00
14.00.318.3	Impôts véhicule service du feu	0.00	786.00	786.00-	786.00	0.00
62.00.318.3	Impôts véhicules voirie	0.00	5 692.50	5 692.50-	5 692.50	0.00
318.4	Honoraires, prestations service					
	TOTAL CHARGES	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00
21.00.318.4	Ecoles publiques	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00
318.5	Fête 1er Août					
	TOTAL CHARGES	8 000.00	6 148.70	1 851.30	286.70	2 138.00
05.00.318.5	Charges d'utilisation pour l'informatique (hébergement)	0.00	286.70	286.70-	286.70	0.00
30.00.318.5	Encouragement à la culture	8 000.00	5 862.00	2 138.00	0.00	2 138.00
318.6	Impôts compl. immobiliers					
	TOTAL CHARGES	5 000.00	8 934.50	3 934.50-	8 934.50	5 000.00
95.00.318.6	Immeubles du patrim. Financiers	5 000.00	0.00	5 000.00	0.00	5 000.00
95.19.318.6	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	8 934.50	8 934.50-	8 934.50	0.00
318.7	Frais de réceptions					
	TOTAL CHARGES	30 000.00	22 439.40	7 560.60	0.00	7 560.60

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
05.00.318.7	Administration générale	27 000.00	20 343.45	6 656.55	0.00	6 656.55
14.00.318.7	Incendie et secours	3 000.00	2 095.95	904.05	0.00	904.05
319	FRAIS DIVERS					
	TOTAL CHARGES	23 000.00	12 821.03	10 178.97	2 367.40	12 546.37
05.00.319.0	Administration générale	5 000.00	1 064.80	3 935.20	0.00	3 935.20
09.00.319.0	Divers	3 000.00	2 188.83	811.17	0.00	811.17
10.00.319.0	Protection Juridique	2 000.00	3 234.80	1 234.80-	1 234.80	0.00
14.00.319.0	Incendie et secours	5 000.00	6 132.60	1 132.60-	1 132.60	0.00
21.00.319.0	Ecoles publiques	3 000.00	200.00	2 800.00	0.00	2 800.00
35.00.319.0	Autres Loisirs	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00
58.00.319.0	Aide sociale	3 000.00	0.00	3 000.00	0.00	3 000.00
32	INTÉRÊTS PASSIFS					
	TOTAL CHARGES	309 000.00	203 724.00	105 276.00	121 769.00	227 045.00
322	DETTES À MOYEN ET LONG TERMES					
	TOTAL CHARGES	309 000.00	203 724.00	105 276.00	121 769.00	227 045.00
94.00.322.0	Charges et revenus des capitaux	83 000.00	81 955.00	1 045.00	0.00	1 045.00
95.00.322.0	Immeubles du patrim. Financiers	226 000.00	0.00	226 000.00	0.00	226 000.00
95.19.322.0	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	121 769.00	121 769.00-	121 769.00	0.00
33	AMORTISSEMENTS					
	TOTAL CHARGES	320 661.00	246 938.78	73 722.22	304 687.55	378 409.77
330	PATRIMOINE FINANCIER					
	TOTAL CHARGES	0.00	378 409.77-	378 409.77	0.00	378 409.77
90.00.330.0	Impôts	0.00	378 409.77-	378 409.77	0.00	378 409.77
331	PATRIMOINE ADM.-AMORT. ORDINAIRES					
	TOTAL CHARGES	291 911.00	291 911.00	0.00	0.00	0.00
331.0	Amortissement					
	TOTAL CHARGES	255 077.00	255 077.00	0.00	0.00	0.00

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart -
08.07.331.0	Salle Polyvalente	194 660.00	194 660.00	0.00	0.00	0.00
35.00.331.0	Autres loisirs	28 750.00	28 750.00	0.00	0.00	0.00
62.00.331.0	Routes communales	10 000.00	10 000.00	0.00	0.00	0.00
71.00.331.0	Approv. En eaux, proct. Et correct	21 667.00	21 667.00	0.00	0.00	0.00
331.2	Amortissement chemin Montagnys					
	TOTAL CHARGES	9 834.00	9 834.00	0.00	0.00	0.00
62.00.331.2	Routes communales	6 000.00	6 000.00	0.00	0.00	0.00
71.00.331.2	Protection des eaux	3 834.00	3 834.00	0.00	0.00	0.00
331.3	Amort. canalisations Bonvard 3					
	TOTAL CHARGES	17 667.00	17 667.00	0.00	0.00	0.00
71.00.331.3	Protection des eaux	17 667.00	17 667.00	0.00	0.00	0.00
331.4	Amortissement canal Capite					
	TOTAL CHARGES	9 333.00	9 333.00	0.00	0.00	0.00
71.00.331.4	Protection des eaux	9 333.00	9 333.00	0.00	0.00	0.00
332	PATRIMOINE ADM. -COMPLÉMENTAIRES					
	TOTAL CHARGES	28 750.00	333 437.55	304 687.55-	304 687.55	0.00
08.07.332.0	Salle Polyvalente	0.00	194 660.00	194 660.00-	194 660.00	0.00
35.00.332.0	Zone loisirs Chambet	28 750.00	138 777.55	110 027.55-	110 027.55	0.00
34	CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITÉS					
	TOTAL CHARGES	232 316.00	227 585.24	4 730.76	0.00	4 730.76
90.00.341.0	Impôts	219 000.00	218 762.00	238.00	0.00	238.00
346	COMPENSATION COMMUNES FRANCAISES					
	TOTAL CHARGES	13 316.00	8 823.24	4 492.76	0.00	4 492.76
90.00.346.0	Impôts	13 316.00	8 823.24	4 492.76	0.00	4 492.76

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart -
35	DÉDOMMAGEMENTS À COLL.PUBLIQUES					
	TOTAL CHARGES	647 300.00	656 882.14	9 582.14-	40 796.69	31 214.55
351	CANTONS					
	TOTAL CHARGES	123 000.00	161 659.14	38 659.14-	40 405.54	1 746.40
09.00.351.0	Divers	0.00	134.40	134.40-	134.40	0.00
10.00.351.0	Protection Juridique	2 000.00	1 253.60	746.40	0.00	746.40
58.00.351.0	Aide sociale	1 000.00	0.00	1 000.00	0.00	1 000.00
90.00.351.0	Impôts	120 000.00	160 271.14	40 271.14-	40 271.14	0.00
352	COMMUNES					
	TOTAL CHARGES	524 300.00	495 223.00	29 077.00	391.15	29 468.15
352.0	Frais SIACG					
	TOTAL CHARGES	265 300.00	246 360.25	18 939.75	391.15	19 330.90
05.00.352.0	Administration générale	14 000.00	12 832.00	1 168.00	0.00	1 168.00
09.00.352.0	Divers	5 000.00	4 318.00	682.00	0.00	682.00
10.00.352.0	Protection Juridique	19 500.00	15 511.55	3 988.45	0.00	3 988.45
11.00.352.0	Sécurité Muunicipale	38 000.00	32 490.20	5 509.80	0.00	5 509.80
14.00.352.0	Incendie et secours	50 500.00	50 108.00	392.00	0.00	392.00
16.00.352.0	Protection civile	16 500.00	15 150.45	1 349.55	0.00	1 349.55
30.00.352.0	Encouragement à la culture	8 500.00	8 496.00	4.00	0.00	4.00
54.00.352.0	Institutions pour la jeunesse	91 100.00	91 099.00	1.00	0.00	1.00
58.00.352.0	Aide sociale	16 000.00	10 315.70	5 684.30	0.00	5 684.30
62.00.352.0	Routes communales	5 200.00	5 591.15	391.15-	391.15	0.00
78.00.352.0	Autres tâches, protection de l'env	1 000.00	448.20	551.80	0.00	551.80
352.1	Koala					
	TOTAL CHARGES	9 000.00	8 862.75	137.25	0.00	137.25
54.00.352.1	Institutions pour la jeunesse	9 000.00	8 862.75	137.25	0.00	137.25
352.2	Crèche					
	TOTAL CHARGES	250 000.00	240 000.00	10 000.00	0.00	10 000.00

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
54.00.352.2	Institutions pour la jeunesse	250 000.00	240 000.00	10 000.00	0.00	10 000.00
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES					
	TOTAL CHARGES	189 000.00	171 057.70	17 942.30	43 160.00	61 102.30
362	COMMUNES					
	TOTAL CHARGES	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00
30.00.362.0	Encouragement à la culture	2 000.00	0.00	2 000.00	0.00	2 000.00
363	PROPRES ÉTABLISSEMENTS					
	TOTAL CHARGES	57 000.00	15 615.55	41 384.45	0.00	41 384.45
14.00.363.0	Incendie et secours	1 000.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00
30.00.363.0	Encouragement à la culture	56 000.00	14 615.55	41 384.45	0.00	41 384.45
364	SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE					
	TOTAL CHARGES	10 000.00	46 352.00	36 352.00-	40 000.00	3 648.00
364.0	TPG, Noctambus					
	TOTAL CHARGES	10 000.00	6 352.00	3 648.00	0.00	3 648.00
58.00.364.0	Aide sociale	4 000.00	1 908.00	2 092.00	0.00	2 092.00
65.00.364.0	Trafic régional	6 000.00	4 444.00	1 556.00	0.00	1 556.00
364.1	Subvention HG migrants					
	TOTAL CHARGES	0.00	40 000.00	40 000.00-	40 000.00	0.00
58.00.364.1	Aide sociale	0.00	40 000.00	40 000.00-	40 000.00	0.00
365	INSTITUTIONS PRIVÉES					
	TOTAL CHARGES	90 000.00	76 990.15	13 009.85	160.00	13 169.85
21.00.365.0	Ecoles publiques	2 000.00	1 847.00	153.00	0.00	153.00
30.00.365.0	Encouragement à la culture	25 000.00	19 907.20	5 092.80	0.00	5 092.80
34.00.365.0	Sports	20 000.00	16 720.00	3 280.00	0.00	3 280.00
35.00.365.0	Autres loisirs	7 000.00	4 040.00	2 960.00	0.00	2 960.00

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
54.00.365.0	Institutions pour la jeunesse	6 000.00	4 515.95	1 484.05	0.00	1 484.05
58.00.365.0	Aide sociale	30 000.00	29 800.00	200.00	0.00	200.00
72.00.365.0	Traitement des déchets	0.00	160.00	160.00-	160.00	0.00
366	PERSONNES PHYSIQUES					
	TOTAL CHARGES	0.00	3 000.00	3 000.00-	3 000.00	0.00
78.00.366.0	Autres tâches de protection de l'e	0.00	3 000.00	3 000.00-	3 000.00	0.00
367	ÉTRANGER					
	TOTAL CHARGES	30 000.00	29 100.00	900.00	0.00	900.00
58.00.367.0	Aide sociale	30 000.00	29 100.00	900.00	0.00	900.00
4	REVENUS					
	TOTAL REVENUS	4 563 800.00	4 839 327.87	275 527.87	718 170.13	442 642.26
40	IMPÔTS					
	TOTAL REVENUS	4 028 000.00	3 986 801.41	41 198.59-	121 844.75	163 043.34
400	IMPÔTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE					
	TOTAL REVENUS	3 850 000.00	3 686 956.66	163 043.34-	0.00	163 043.34
90.00.400.0	Impôts	3 850 000.00	3 686 956.66	163 043.34-	0.00	163 043.34
401	IMPÔTS SUR BÉNÉFICE ET CAPITAL					
	TOTAL REVENUS	42 000.00	124 157.75	82 157.75	82 157.75	0.00
90.00.401.0	Impôts	42 000.00	124 157.75	82 157.75	82 157.75	0.00
408	FONDS PÉRÉQUATION FINANCIÈRE					
	TOTAL REVENUS	130 000.00	155 747.00	25 747.00	25 747.00	0.00
90.00.408.0	Impôts	130 000.00	155 747.00	25 747.00	25 747.00	0.00
409	TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE					
	TOTAL REVENUS	6 000.00	19 940.00	13 940.00	13 940.00	0.00

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart –
90.00.409.0	Impôts	6 000.00	19 940.00	13 940.00	13 940.00	0.00
42	REVENUS DES BIENS					
	TOTAL REVENUS	398 100.00	498 143.15	100 043.15	374 746.15	274 703.00
420	AVOIRS À VUE					
	TOTAL REVENUS	100.00	0.00	100.00-	0.00	100.00
94.00.420.0	Charges et revenus des capitaux	100.00	0.00	100.00-	0.00	100.00
423	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER					
	TOTAL REVENUS	340 000.00	353 837.00	13 837.00	288 440.00	274 603.00
95.00.423.0	Immeubles du patrim. Financiers	280 000.00	5 397.00	274 603.00-	0.00	274 603.00
95.18.423.0	Immeuble "Café des Amis"	60 000.00	60 000.00	0.00	0.00	0.00
95.19.423.0	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	288 440.00	288 440.00	288 440.00	0.00
424	GAINS COMPTABLES SUR PLACEMENTS PF					
	TOTAL REVENUS	0.00	67 044.00	67 044.00	67 044.00	0.00
95.00.424.0	Gains comptables placements PF	0.00	67 044.00	67 044.00	67 044.00	0.00
426	PARTICIPATIONS PERMANENTES DU P.A.					
	TOTAL REVENUS	10 000.00	14 313.25	4 313.25	4 313.25	0.00
94.00.426.0	Charges et revenus des capitaux	10 000.00	14 313.25	4 313.25	4 313.25	0.00
427	IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF					
	TOTAL REVENUS	48 000.00	55 480.15	7 480.15	7 480.15	0.00
08.00.427.0	Immeubles du patrim. administratif	3 000.00	3 668.20	668.20	668.20	0.00
09.00.427.0	Divers	45 000.00	50 711.95	5 711.95	5 711.95	0.00
34.00.427.0	Sports	0.00	1 100.00	1 100.00	1 100.00	0.00
429	AUTRES REVENUS					
	TOTAL REVENUS	0.00	7 468.75	7 468.75	7 468.75	0.00

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart -
90.00.429.0	Impôts	0.00	7 468.75	7 468.75	7 468.75	0.00
43	REVENUS DIVERS					
	TOTAL REVENUS	109 600.00	135 068.06	25 468.06	30 163.98	4 695.92
431	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS					
	TOTAL REVENUS	1 200.00	3 810.00	2 610.00	2 610.00	0.00
431.0	Emoluments administratifs					
	TOTAL REVENUS	700.00	2 060.00	1 360.00	1 360.00	0.00
05.00.431.0	Administration générale	100.00	950.00	850.00	850.00	0.00
10.00.431.0	Protection Juridique	100.00	140.00	40.00	40.00	0.00
78.00.431.0	Autres tâches de protection de l'e	500.00	970.00	470.00	470.00	0.00
431.1	Vente carte identité					
	TOTAL REVENUS	500.00	1 750.00	1 250.00	1 250.00	0.00
10.00.431.1	Protection Juridique	500.00	1 750.00	1 250.00	1 250.00	0.00
434	REDEVANCES PRESTATIONS DE SERVICE					
	TOTAL REVENUS	400.00	4 753.80	4 353.80	4 453.80	100.00
33.00.434.0	Parcs et Promenades	100.00	874.80	774.80	774.80	0.00
71.00.434.0	Approv. En eaux, proct. Et correct	100.00	0.00	100.00-	0.00	100.00
72.00.434.0	Taxes pour enlèvement des ordures	100.00	279.00	179.00	179.00	0.00
74.00.434.0	Cimetières et crémateires	100.00	3 600.00	3 500.00	3 500.00	0.00
435	VENTE DE MARCHANDISES					
	TOTAL REVENUS	45 300.00	42 515.08	2 784.92-	211.00	2 995.92
05.00.435.0	Vente de fournitures et imprimés	0.00	100.00	100.00	100.00	0.00
08.00.435.0	Immeubles du patrim. administratif	100.00	0.00	100.00-	0.00	100.00
14.00.435.0	Incendie et secours	100.00	0.00	100.00-	0.00	100.00
30.00.435.0	Vente marchandises	100.00	211.00	111.00	111.00	0.00
54.00.435.0	Institutions pour la jeunesse	45 000.00	42 204.08	2 795.92-	0.00	2 795.92

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart -
436	DÉDOMMAGEMENTS DE TIERS					
	TOTAL REVENUS	62 700.00	83 989.18	21 289.18	22 889.18	1 600.00
436.0	Dédommagements de tiers					
	TOTAL REVENUS	62 600.00	83 724.38	21 124.38	22 724.38	1 600.00
05.00.436.0	Administration générale	100.00	492.63	392.63	392.63	0.00
08.00.436.0	Immeubles du patrim. administratif	55 000.00	62 041.05	7 041.05	7 041.05	0.00
16.00.436.0	Protection civile	6 000.00	5 500.00	500.00-	0.00	500.00
30.00.436.0	Encouragement à la culture	100.00	0.00	100.00-	0.00	100.00
54.00.436.0	Institution pour la jeunesse	100.00	7 959.75	7 859.75	7 859.75	0.00
72.00.436.0	Traitement des déchets	100.00	5 129.40	5 029.40	5 029.40	0.00
95.00.436.0	Immeubles du patrimoine financier	1 200.00	200.00	1 000.00-	0.00	1 000.00
95.19.436.0	Immeuble 106-108 route de Choulex	0.00	2 401.55	2 401.55	2 401.55	0.00
436.1	Abonnements TPG/ attestations					
	TOTAL REVENUS	100.00	264.80	164.80	164.80	0.00
05.00.436.1	Administration générale	100.00	264.80	164.80	164.80	0.00
44	PARTS À RECETTES SANS AFFECTATIONS					
	TOTAL REVENUS	9 000.00	10 219.30	1 219.30	1 219.30	0.00
441	PART À DES RECETTES CANTONALES					
	TOTAL REVENUS	9 000.00	10 219.30	1 219.30	1 219.30	0.00
14.00.441.0	Incendie et secours	9 000.00	10 219.30	1 219.30	1 219.30	0.00
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLL. PUBLIQUES					
	TOTAL REVENUS	18 800.00	82 400.60	63 600.60	63 700.60	100.00
452	COMMUNES					
	TOTAL REVENUS	18 800.00	82 400.60	63 600.60	63 700.60	100.00
11.00.452.0	Service de la police municipale	1 000.00	11 080.00	10 080.00	10 080.00	0.00
71.00.452.0	Loyer FIA	17 700.00	71 320.60	53 620.60	53 620.60	0.00
79.00.452.0	Aménagement du territoire	100.00	0.00	100.00-	0.00	100.00

Comptes	Désignation	Budget	Solde Compte	Disponible	Ecart +	Ecart -
46	SUBVENTIONS ACQUISES					
	TOTAL REVENUS	300.00	126 695.35	126 395.35	126 495.35	100.00
460	CONFÉDÉRATION					
	TOTAL REVENUS	100.00	0.00	100.00-	0.00	100.00
71.00.460.0	Approv. En eaux, proct. Et correct	100.00	0.00	100.00-	0.00	100.00
461	CANTONS					
	TOTAL REVENUS	200.00	126 695.35	126 495.35	126 495.35	0.00
33.00.461.0	Parcs et promenades	100.00	43 247.10	43 147.10	43 147.10	0.00
71.00.461.0	Approv. En eaux, proct. Et correct	100.00	83 448.25	83 348.25	83 348.25	0.00
	TOTAL GENERAL					
	TOTAL CHARGES	4 553 277.00	3 965 069.59	588 207.41	788 471.74	1 376 679.15
	TOTAL REVENUS	4 563 800.00	4 839 327.87	275 527.87	718 170.13	442 642.26
	EXCEDENT / PERTE	10 523.00-	874 258.28-	863 735.28	70 301.61	934 036.89

IMPRESSUM

Crédits photographiques

Toutes les images sont de Claude Gruner sauf quelques portraits des pages 4 et 5

Impression

Imprimerie Hostettler, Vézenaz